

Essai sur la notion de surnaturel

Henry Leenhardt

Citer ce document / Cite this document :

Leenhardt Henry. Essai sur la notion de surnaturel. In: Revue d'histoire et de philosophie religieuses, 12e année n°3, Mai-juin 1932. pp. 212-244;

doi : <https://doi.org/10.3406/rhpr.1932.2841>

https://www.persee.fr/doc/rhpr_0035-2403_1932_num_12_3_2841

Fichier pdf généré le 22/11/2019

Essai sur la notion de surnaturel.

1. Il ne paraît pas que l'on puisse donner du surnaturel une définition précise. Le surnaturel n'étant pas l'objet d'une appréhension sensorielle directe, ni d'une conception rationnelle, ne peut être qu'objet de croyance et non objet de connaissance.

Si l'on veut préciser sa nature, on est conduit à des définitions purement négatives : il est ce qui n'est pas *naturel*, ce qui procède d'un ordre non-naturel, spirituel, divin...

Le plus sûr moyen pour aborder une étude du surnaturel me paraît donc être une analyse claire et correcte de la notion de naturel.

Le naturel est l'ensemble des choses et des êtres qui composent la nature, de leurs relations et de leurs manifestations, c'est-à-dire l'ensemble des choses perceptibles ou intelligibles dont le concours forme l'univers.

La notion de naturel est d'autant plus précise que son objet : la nature, est mieux connu. Un esprit commun appelle naturel ce qui est habituel, courant, prévu, familier, normal, ordinaire. Le naturel exprime un ensemble de faits et de choses, de phénomènes, dont le caractère commun, le caractère *naturel*, est d'être normaux pour l'homme. Nous ne saurions nous arrêter à une définition si défectueuse du surnaturel.

Une précision plus grande nous est fournie par une étude, si superficielle soit-elle, du monde. On ne tarde pas, lorsqu'on étudie la nature, à constater que le caractère commun des choses et des faits est

de répondre à un ordre régulier. Si variées que soient les manifestations des forces naturelles, elles se présentent toujours avec un certain ordre, une certaine régularité. On peut même constater que cet ordre est à ce point précis et régulier, que toutes les choses, tous les événements, paraissent dépendre uniquement de leurs antécédents.

Il n'y a pas de phénomènes sans causes; le monde paraît être une suite ininterrompue de causes et d'effets. Le caractère essentiel de la nature est la régularité causale : *natura non facit saltus...* Ainsi on appellera naturels tous les phénomènes qui apparaîtront ou disparaîtront en raison de causes assignables dans l'ordre des phénomènes naturels, donc d'une manière prévisible et explicable. Le naturel est ce qui dépend d'un *ordre causal* de la nature, ce qui a sa place parmi les phénomènes directement ou indirectement perceptibles ou intelligibles.

La précision du concept de naturel dépend de l'ordre même de la nature. Cet ordre, nous le savons et nous y reviendrons, s'exprime par des règles, par des recettes, par des formules, voire par des équations, qui se nomment les *lois de la nature*. Ces lois constituent un ensemble de conditions qui prévoient toutes les relations possibles entre deux ou plusieurs phénomènes : elles président ainsi aux relations mutuelles des choses et des êtres.

Aussi a-t-on pris l'habitude de considérer que tout ce qui se passe dans la nature est la conséquence quasi-mécanique du jeu des lois de la nature.

Le surnaturel doit exprimer des réalités qui se trouvent au dessus du naturel. Qu'est-ce à dire? La notion de surnaturel varie évidemment avec l'idée qu'on se fait du naturel. Pour un esprit commun, le surnaturel est ce qui n'est pas normal, ordinaire, prévu. Une telle conception du surnaturel manque totalement de précision.

L'homme qui a étudié de près l'ordre naturel se fait du surnaturel une toute autre idée. Sans doute le

surnaturel est anormal, extraordinaire, imprévisible ; mais il est surtout ce qui ne peut être l'effet de causes naturelles, ce qui ne peut être un pur produit de la nature. Le surnaturel est un *extra-naturel*.

Pour l'esprit qui se pique de science le surnaturel prend un sens plus précis encore en raison même du sens étroit qu'il a donné au naturel. Le naturel étant ce qui arrive conformément aux lois de la nature, par leur propre vertu, le surnaturel sera ce qui est en dehors de ces lois, ce qui, par conséquent, se présentera comme une dérogation aux lois de la nature : le surnaturel est un *contre-naturel*.

Or, si la réalité souffre des lois, il ne peut être question que ses lois soient partielles, fragmentaires, sporadiques ; elles sont constantes, universelles, suffisantes. Si le monde est soumis à des lois qui le régissent, l'idée de surnaturel ne répond à rien.

* * *

2. C'est à l'étude de cette difficulté de poser un surnaturel en présence de l'ordre des lois de la nature que sera consacré ce travail. Mais avant de l'aborder, on voudrait tenter de dégager encore la notion de surnaturel de plusieurs combinaisons dans lesquelles elle se trouve engagée, ce qui permettra, directement ou inversement, de préciser encore sa signification.

Les objets de la religion se rattachent directement au surnaturel. La divinité est, par définition, surnaturelle ; les relations de tous ordres qu'elle entretient avec la création ou avec la créature sont également d'ordre surnaturel. L'idée de surnaturel est donc étroitement liée à celle de religieux ; une religion ne se définit, en dernière analyse, que par sa notion du surnaturel, puisque c'est dans le surnaturel que sont posés les objets dont elle affirme la réalité. La religion pose toujours un monde surnaturel.

Dès lors pour concevoir la valeur d'une religion, on se trouve conduit à rechercher la qualification du surnaturel qu'elle propose. Si le surnaturel demeure

indéfini, toutes les religions sont essentiellement les mêmes et ne diffèrent entre elles que par l'expression de ce surnaturel pour le fidèle, c'est-à-dire par leur teneur morale.

Toutes les religions ne font pas état du même surnaturel. Le surnaturel du polythéisme gréco-latin se réduit à un ordre surhumain immortel ; il n'est pas posé comme un ordre *surnaturel*, mais comme un ordre naturel *surhumain*. Ce n'est pas un surnaturel au sens propre du terme, puisque la puissance attribuée aux dieux est de même essence que la puissance humaine : elle est seulement plus grande ou plus parfaite. C'est pourquoi dans les religions polythéistes le nombre de dieux n'est pas limité et les héros ou géants voisinent avec les dieux ; le surnaturel n'y apparaît, peut-être, que dans la paternité de Zeus-Jupiter.

Il n'en va pas autrement dans la plupart des religions païennes, avec cette différence toutefois que la nature humaine, moins connue, est également moins exaltée ; le surnaturel n'est plus anthropomorphique, mais purement « naturel ». Par là s'explique vraisemblablement la place occupée dans ces religions par la superstition et par le magisme qui sont des naturalisations du surnaturel. Les dieux grecs agissaient raisonnablement ; les dieux païens agissent n'importe comment. Le caractère surnaturel de ces religions se ramène à l'arbitraire des puissances occultes. Cependant, l'arbitraire divin étant par trop désespérant, l'homme, s'il ne se résigne pas à un stérile fatalisme, croira pouvoir contraindre dans certains cas ces puissances : c'est la superstition ; et il construira une science de ce surnaturel-là : c'est la magie.

La superstition consiste à attribuer à des objets naturels quelconques, une puissance qui leur confère la vertu de tenir en échec d'autres puissances. La magie pareillement attribuée à des formules, recettes, rites ou incantations, des propriétés surnaturelles,

c'est-à-dire le pouvoir d'agir effectivement dans l'ordre naturel.

En réalité, ni la superstition ni la magie ne font état d'un véritable surnaturel. Il faudrait, pour être précis, éviter d'appeler surnaturel toutes les manifestations de l'ignorance qui poussent l'humanité à chercher dans la nature même quelque chose qui la dépasse. Le surnaturel ne peut s'appliquer à du mauvais naturel et l'école sociologique a tort d'appeler surnaturel le domaine de la superstition et de la magie.

Si la superstition et la magie sont, dans notre pensée, en marge de toute idée de naturel en sorte qu'on est tenté de leur appliquer la désignation de surnaturel, il y a cependant un réel abus à le faire. Il faut considérer que dans la pensée païenne la superstition ni le magisme n'évoquent rien de ce que nous pouvons mettre dans le mot surnaturel. Il y a, dans une telle manière de parler, sinon une erreur d'interprétation, au moins une erreur de langage.

Il faut rappeler avec M. A. Naville (*Rev. de Théol. et de Philos.*, Lausanne 1925), que le magisme ne mérite nullement la qualification de surnaturel. Magisme et superstition sont des *aberrations scientifiques* et non des aberrations religieuses ou métaphysiques : « La possibilité d'agir, même à distance, par certaines pratiques, sur les personnes auxquelles on veut du bien ou du mal résulte... de l'harmonie ou interaction universelle, de l'action de tout sur tout ».

Dans la croyance magique ou superstitieuse, il s'agit d'une action naturelle qui a des causes naturelles : la magie possède des lois qu'elle croit aussi inviolables que les lois scientifiques que nous connaissons. Comme la science, la magie se fonde sur l'observation : elle croit juger de la vérité par l'observation : « Roger Bacon, au XIII^e siècle, fonde sa croyance à l'astrologie sur les mêmes raisons que Plotin. Il raconte sans sourciller qu'une femme du district de Norwich a vécu vingt ans sans rien manger et que cela ne l'empêcha pas d'être *pinguis et in bono statu*.

Il ajoute que ce ne fut pas un miracle, mais l'effet d'*aliqua constellatio*, donc un phénomène naturel. » R. Bacon considère de tels faits comme prouvés par l'expérience.

Un empirisme grossier sert de base aux croyances superstitieuses et à la magie, mais c'est un empirisme tout de même. C'est seulement lorsque la connaissance humaine sera plus précise, lorsque le second Bacon opposera l'expérimentation à l'empirisme, que la connaissance humaine, épurée et rationalisée, se préoccupera de vérifier la réalité des causes invoquées.

La magie n'est pas une manifestation *religieuse* en tant que magie, mais une manifestation *pré-scientifique* : elle est une tentative d'explication du monde et d'action sur lui. Les pensées exprimées et les moyens mis en œuvre sont inadmissibles pour une pensée vraiment scientifique ; ce qu'il manque à la magie, c'est une méthode : elle est une science à laquelle manque l'esprit critique.

Qualifier la magie de surnaturel, c'est faire outrage aux termes. Les superstitions et les pratiques magiques ne se réfèrent à aucun surnaturel au sens propre ; elles sont du naturel prétendant agir de façon naturelle au sein du naturel ; seulement, c'est du naturel mal pensé, mal posé, mal interprété : la magie est une science naturelle avortée.

Il est de première importance d'empêcher que ce surnaturel *naturel* soit confondu avec le surnaturel spirituel dont fait état la conscience chrétienne. Un des moyens d'éviter la confusion serait de refuser l'appellation « surnaturel » à des notions que le terme « magie » qualifie avec une précision très suffisante. Il y a plus qu'un malentendu entre ces deux surnaturels ; il y a, autour de ces notions, une grande obscurité de pensée.

La foi chrétienne, comme toute religion, pose la croyance au surnaturel. Mais elle n'a jamais été en état d'en donner la moindre définition précise, capable d'écarter toute interprétation défectueuse. Aussi son

surnaturel est-il entaché de notions irrégieuses dont il ne sera jamais trop expurgé.

Je n'en veux qu'un exemple qui illustre à merveille les dangers d'une mauvaise définition de la foi au surnaturel ; j'ai donné cet exemple ailleurs et m'excuserais de le rééditer s'il n'était aussi significatif (Cf. *Le Christian. social.*, fév. 1931) : un jour je refusais de reconnaître à certaines incantations une vertu vermifuge (cette superstition existe dans bien des régions). Il me fut demandé pourquoi je n'y croyais pas, l'expérience étant bien entendu favorable à cette croyance. Mon raisonnement s'étant à tort réduit à un appel au bon sens et à des considérations physiologiques, mon interlocuteur me répondit simplement : « Cela prouve, Monsieur le Pasteur, que je suis *plus croyant* que vous. »

Il aurait pu dire *crédule*, penserez-vous, et non croyant. Mais où la croyance devient-elle crédulité ? Toute la question est là. Du moment où la religion propose la croyance au surnaturel, la porte est ouverte à toutes les superstitions et à tout le magisme.

Le surnaturel chrétien est un ordre spirituel transcendant au monde. Si cette définition suffit à écarter le paganisme anthropomorphique, elle n'empêche pas complètement l'infiltration de la magie, car elle ne nous donne aucune précision sur les rapports du surnaturel et du naturel. Si le surnaturel peut être une négation du naturel, toute la magie peut à loisir s'installer dans la religion. En effet, admettre que le surnaturel n'est contrôlé par rien et peut agir n'importe comment, c'est ruiner essentiellement l'ordre naturel scientifique et livrer la nature à l'arbitraire des puissances occultes. Même la définition de ces forces occultes sera impuissante à réprimer les excès du surnaturel ; si l'on veut ne reconnaître qu'à un Dieu Saint, Juste et Bon la puissance surnaturelle, on n'aura pas résolu la question pour cela, car le fidèle sera toujours tenté de prêter à Dieu plus que ses intentions et à reporter en Lui tout le magisme

dont son ignorance ne peut se passer. Il n'est, pour s'en convaincre, qu'à ouvrir les yeux sur la pensée vulgaire des chrétiens eux-mêmes, pensée aussi pauvre en spiritualité que riche en croyances superstitieuses ou magiques.

Il faut donc étudier les rapports d'un surnaturel transcendant avec le monde naturel, et, par cette étude, trouver comment le surnaturel peut parler dans le monde naturel sans y installer un désordre qui, ôtant à l'homme la conscience du naturel, le prive en même temps d'une conscience claire et précise du surnaturel. Il faut arriver à comprendre que le surnaturel opère naturellement et que, loin de tenir sa réalité du monde naturel, c'est lui au contraire qui confère à ce monde naturel sa véritable figure et sa réalité.

* * *

3. *Le surnaturel et la connaissance scientifique.* — Nous devons donc analyser quelle peut être la place du surnaturel dans une pensée qui entend respecter la connaissance scientifique, non pour se livrer pieds et poings liés à des dogmes scientifiques, mais pour utiliser de façon convenable tous les moyens qui sont à la portée de l'homme pour tenter de pénétrer les mystères de la nature et ceux du surnaturel.

La philosophie des sciences nous a accoutumés à voir le monde d'une façon si foncièrement « naturelle » qu'on ne voit plus comment sauver la possibilité d'un surnaturel. Elle a même laissé naître dans la plupart des esprits, de telles idées sur l'ordre du monde et les lois de la nature qui y président, que le surnaturel paraît proprement impossible.

Qu'est-ce que l'ordre naturel? Que sont les lois de la nature?

Quand un savant veut connaître, il observe; à la base de toute connaissance scientifique, il y a l'observation des phénomènes. Seuls les phénomènes ou les faits qui se manifestent directement ou indirectement à l'observation, peuvent être objets de science.

Mais si le savant se borne à observer au hasard ce qui se passe autour de lui, il fera un *album* ou un *catalogue*, mais il ne fera pas œuvre de *science*. Pour tirer parti de ses observations, le savant est contraint d'admettre un postulat qui est à la base de toute la méthode scientifique : le postulat de causalité. C'est seulement parce que les phénomènes dépendent les uns des autres, parce qu'il n'y a pas *d'effets sans causes* et que les *mêmes causes* produisent toujours *les mêmes effets*, que le savant peut tenter de pénétrer le secret de la production des choses. Il se préoccupe de surprendre entre les objets des rapports qui président à leurs relations ; ces rapports paraissent invariables et constants. Aucun phénomène naturel ne peut être en dehors de la chaîne causale qui unit tous les éléments entre eux : tout phénomène naturel a une cause naturelle qui rend compte de sa présence, qui explique son existence, qui motive sa réalité.

Si l'on comprend ainsi l'ordre des choses, toute la réalité se trouve incluse dans cet ordre naturel qui l'exprime intégralement : il ne peut plus être question de surnaturel.

Ces simples réflexions montrent que la science, forte du principe de causalité naturelle qui est à la base de tout son édifice, est dans son rôle et fait honneur à sa méthode en décidant que le surnaturel n'a pas de place chez elle ; pour elle le surnaturel ne peut être qu'un désordre.

Elle se comporte donc comme si le naturel se suffisait à soi-même, ce qui est une conséquence normale de l'énoncé qu'elle adopte du principe de causalité. Si le naturel se suffit à soi-même, si les phénomènes naturels ont entre eux des rapports réglés par des lois immuables, dont la rigidité est aussi inflexible que celle des mathématiques par lesquelles elles s'expriment, si le monde est soumis à un déterminisme légal, il n'y a nulle place pour le moindre surnaturel.

C'est pourquoi la science, incompétente hors du monde naturel, et inapte à nier le surnaturel qu'elle ne peut qu'ignorer, lui porte cependant un coup mortel. Si elle ne peut, avec ses armes, l'attaquer directement; elle l'anéantit cependant en le dépouillant de tout objet auquel il puisse s'appliquer. La science a confisqué toute la réalité pour la faire tenir dans l'ordre naturel; elle affirme, par son existence même, que le naturel ayant toute sa réalité en soi-même, existe seul. De là à dire que le surnaturel est scientifiquement impossible, il n'y a qu'un pas.

On peut pressentir dans ces conclusions quelque chose d'outré. Si la science est incompétente dans l'ordre surnaturel, peut-elle, si indirectement que ce soit, le condamner?

L'apologétique a tenté de parer à ces conclusions en montrant que la science était sujette à caution, que bien souvent elle avait, de bonne foi, professé l'erreur. L'apologétique chrétienne n'est que trop à l'affût de ce genre de démonstrations. Des lacunes et des faiblesses de la connaissance scientifique il n'y a rien à espérer pour sauver le surnaturel. Ce n'est pas *un fait* spécial ou *une théorie* particulière qui entravent la pensée religieuse, mais la science tout entière, la pensée scientifique, la méthode scientifique.

Certes, malgré toute son attention, le savant peut se tromper dans l'observation d'un fait; de même toute théorie étant une anticipation qui contient des éléments hypothétiques, peut être à côté de la vérité. D'une observation ou d'une théorie on peut discuter; mais de la méthode scientifique elle-même, il ne paraît pas que l'on puisse douter. Ses études fournissent des résultats certains.

* * *

4. Cependant il faut étudier de près la valeur de ces résultats. On admet que la connaissance scientifique a une valeur universelle, mais cette affirmation n'est nullement démontrée et ne se fonde, en dernière

analyse, que sur des succès relatifs ; la science ne dépassant pas la nature, ne peut s'élever au-dessus d'elle pour la juger.

Nos générations modernes ont été élevées dans un culte de la science qui manque de dignité. Les grandes théories du siècle passé qui s'effritent progressivement aujourd'hui et s'écroulent dans leur forme originale, nous ont été inculquées avec une assurance peu scientifique ; qui n'a pas été imprégné malgré lui de la dogmatique scientifique ?

Or il est permis de nos jours de demander des comptes à ces dogmes et de poser le problème, éminemment difficile, mais qui n'est peut-être pas insoluble, de *la valeur de la connaissance scientifique*. Il est malaisé à beaucoup de comprendre une telle question... La connaissance scientifique a prouvé sa valeur par les résultats pratiques qu'elle a obtenus. La science a apporté à l'homme trop de bienfaits pour douter de la valeur de sa connaissance. Les lois sont les lois ; elles régissent les phénomènes naturels et assurent ainsi l'ordre du monde. Le seul fait qu'elles existent garantit leur valeur et suffit à leur démonstration...

La loi scientifique, en effet, est le produit de l'observation des phénomènes. Elle est sans cesse vérifiée par de nouvelles observations et, mieux encore, par des expériences de toute sorte : c'est sa conformité avec l'expérience qui juge de la valeur d'une loi...

Que la méthode scientifique donne une connaissance valable, nul ne saurait le contester ; mais nul ne saurait affirmer sans preuves suffisantes que cette connaissance est conforme à l'objet qu'elle étudie et par conséquent absolument valable. Il se pourrait qu'elle n'en exprime qu'un tout petit aspect, un côté spécial et non l'essence même, la réalité.

Quand le savant veut étudier un phénomène, nous avons vu qu'il est contraint de *l'abstraire*, de l'isoler, d'en faire une donnée indépendante du reste des

phénomènes. Sans cette analyse préalable, le savant ne saurait rien connaître. S'agit-il pour le physicien d'étudier un problème de mécanique, le phénomène naturel sera réduit à des lignes géométriques : le levier sera une droite posée sur un point fixe et rigide. Veut-il connaître l'électricité, il parlera de potentiels et d'intensités, de flux ou de fluides... Or le savant, après cette analyse préalable, n'aura plus dans les mains un phénomène naturel, mais une abstraction, une entité, un prototype. Sans doute il a puisé dans la nature l'élément en question, mais il l'en a abstrait ; il a immobilisé ce phénomène, il l'a réduit à n'être qu'un symbole impersonnel. D'un phénomène spécial, donné à un temps précis, en un lieu défini, avec un certain passé et certaines virtualités, le savant a fait un phénomène typique, sans histoire, indifférent dans l'espace et dans le temps, rigoureusement égal et pareil à tout autre phénomène du même ordre. De même que le biologiste est contraint de tuer le tissu dont il se propose l'étude, de même le savant est contraint de fixer les phénomènes naturels qu'il veut connaître, parce que sa connaissance exige une analyse, implique l'abstraction au plein sens du terme, l'abstraction de la réalité.

Nous constatons d'ailleurs que l'abstraction peut en certains cas devenir presque parfaite. Les mathématiques venant à l'aide du savant dans l'énoncé des relations phénoménales, le phénomène naturel est exprimé par des symboles algébriques qui ont pour mission de le représenter. Les relations phénoménales ne sont plus que des équations où la causalité disparaît derrière la puissance algébrique.

Or je prétends qu'une telle représentation ne peut être conforme à la réalité, parce que, dans la nature, un phénomène abstrait n'existe pas ; aucun événement, aucun fait ne peut être adéquatement exprimé par une fonction ou par une équation qui le représente. Dans la nature, il n'y a que des phénomènes réels, singuliers, uniques !

Sans doute le savant ne prétend nullement imposer à la réalité ses conceptions abstraites ; s'il abstrait, c'est pour pouvoir étudier, pour pouvoir analyser ; mais il sait qu'il faut ensuite faire la synthèse et recomposer la réalité. Or, précisément, la grande erreur de la science est de croire qu'une synthèse d'éléments abstraits par l'analyse peut reconstituer la réalité : avec des phénomènes théoriques on ne fera pas une synthèse de la réalité. La science est théorique et ne peut pas être autre chose que théorique : c'est pourquoi la réalité échappe à la science qui ne peut pas la saisir en ce qu'elle a de singulier, de réel, d'historique.

Pour que la science puisse atteindre la réalité, il faudrait que la réalité fût un système mécanique. Dans un système mécanique, un certain nombre de pièces, si grand soit-il, exécutent des mouvements identiques à eux-mêmes et conditionnés uniquement, en tant que mouvements, par les caractéristiques des pièces. Un système mécanique est composé d'éléments interchangeable ; on peut le démonter et le remonter à loisir, car aucune pièce n'est sujette à changer ; une machine est un système statique dans lequel tous les phénomènes ont été déterminés par le constructeur et qui ne sera jamais, si longtemps qu'il fonctionne, autre chose que ce qu'il est.

Or la nature, quels que soient les cycles qu'elle présente, ne peut en aucune manière répondre à une telle définition. Aucun phénomène ne se répète identiquement à soi-même : le monde évolue sans cesse ; il ne fonctionne pas, il vit ; il n'est pas à deux moments du temps la même chose.

Notre pensée s'inspire encore de la contradiction à laquelle le XIX^e siècle nous a acculés ; nous reconnaissons l'évolution des choses ; nous voyons le plus sortir du moins, la création incessante de processus inédits. Mais nous demeurons persuadés des vieux principes de conservation qu'Helmholtz a proclamés génialement au siècle passé. L'ancienne formule :

rien ne se crée, rien ne se perd, domine encore la pensée moderne. Ces principes établissent une égalité nécessaire entre l'antécédent et le conséquent ; ils déclarent que tout phénomène est suffisamment conditionné par ce qui le précède, autrement dit que la causalité naturelle épuise l'ordre réel.

L'incontestable évolution des êtres vivants qui fait surgir des organismes délicatement compliqués au cours des âges, jusqu'à la production d'un être capable de penser cette évolution elle-même, paraît la négation du mécanisme conservateur du XIX^e siècle. On a tenté de réduire l'évolution à un transformisme : tous les changements seraient, par définition, des transformations...

L'ordre théorique qui relie les êtres et les organes les uns aux autres manifeste incontestablement que tout changement se fait par une transformation. Mais l'étude de la réalité prouve surabondamment que les changements ne se réduisent pas à une pure transformation mécanique ; le conséquent est supérieur à l'antécédent : l'effet contient quelque chose de plus que la cause. Quelle que soit l'égalité théorique qui peut s'établir entre eux, l'effet dépasse la cause, et c'est parce qu'il dépasse la cause qu'il y a *évolution* et non *transformisme*.

Le monde organique nous donne le spectacle d'une évolution au sens propre du terme, c'est-à-dire d'une lente progression qui amène un incessant perfectionnement, ce qui est contraire à tout transformisme. Quand même on établirait l'identité théorique des constituants chimiques d'un cerveau humain ; quand même il y aurait égalité parfaite entre les causes données et l'effet réalisé, il serait défendu de dire que le cerveau n'est rien d'autre que la transformation *naturelle* d'un certain nombre de produits chimiques : la réalité donnée dépasse l'ordre théorique.

Mainte fois le savant se trouve, au cours de ses spéculations, amené à ces graves contradictions, car,

malgré qu'il en ait, la réalité résiste à son analyse. Quand il veut donner à ses spéculations théoriques une valeur explicative de la réalité, il se heurte à cette réalité irrésoluble théoriquement parce qu'elle est une donnée historique. Il a recours alors à des entités métaphysiques : la Vie, le Hasard, la Nécessité.

Je ne saurais insister ici sur la présence de ces puissances dans les théories scientifiques : je me contente d'affirmer nettement qu'elles ne sont pas à leur place. Elles présentent pour le savant l'intérêt de ne pas être transcendantes. Il peut prétendre qu'elles sont des formes immanentes au monde. Mais qui se laisserait duper par ces artifices anti-théologiques? Ces entités déclarées immanentes ne sont en tous cas pas des forces *naturelles* si le mot naturel a un sens scientifique. Que quelque savant donne la formule de la Vie, mesure le Hasard, pèse la Nécessité, il sera alors autorisé à faire passer cette métaphysique pour de la science : jusque là nous sommes en présence d'un surnaturel démarqué.

En réalité le monde déborde l'ordre théorique par lequel la science en prend connaissance ; il est le théâtre de créations successives, d'une création perpétuelle. C'est pourquoi il est impossible d'en donner toutes les caractéristiques par des lois générales. Les fonctions mathématiques les plus perfectionnées ne décrivent jamais que des systèmes mécaniques ; elles expriment bien l'ordre *théorique* des choses, mais non leur ordre *réel*.

Je résumerai donc ma pensée en disant que la science n'atteint pas la réalité des choses, parce que les phénomènes naturels, organiques ou inorganiques, sont particuliers, uniques, personnels, parce qu'ils sont vivants ; tandis que la science est générale, universelle, impersonnelle.

Il n'y a de science que du général, disait Bacon, et il disait vrai ; mais il faut s'aviser qu'il n'y a de *réel que du particulier*.

* * *

5. La confusion de l'ordre théorique et de l'ordre réel amène la pensée à une autre confusion dont les conséquences sont des plus graves pour le problème qui nous occupe.

On dit couramment que les phénomènes naturels sont *régis* par des lois, ce qui revient à dire que la nature est dirigée, combinée, façonnée par des lois. C'est une grande erreur.

Les phénomènes naturels ont entre eux des relations régulières et ordonnées ; ses relations peuvent être exprimées par des formules générales : les lois. Mais ces formules générales ne *régissent* pas plus l'ordre naturel en ce qu'il a de réel que la syntaxe ne régit le style d'un écrivain. La syntaxe est *la théorie* de la phrase ; une phrase ne peut exister correctement que si elle respecte les lois de la syntaxe. Mais la réalité de la phrase existe indépendamment de toute syntaxe. Toute phrase peut être syntaxiquement analysée, mais aucune loi de syntaxe ne construira à elle seule une phrase.

Les lois sont une manière d'exprimer la possibilité des choses, mais elles n'ont aucun effet sur les choses. C'est pourquoi l'ordre causal réel ne peut être épuisé par des lois générales ; la loi prévoit tous les cas possibles et imaginables ; elle exprime *ce qui est possible*, mais elle ne suppose rien de la réalité. La même loi peut expliquer des phénomènes dont la valeur dans la réalité est tout-à-fait différente. Dans la réalité l'effet est variable à l'infini selon les circonstances qui, elles, ne peuvent être intégrées dans les lois, parce qu'elles sont particulières, spéciales, uniques, changeantes, irreproductibles.

Il y a nécessairement dans le monde de la réalité une somme d'aléas énorme : les lois naturelles peuvent nous servir à décider ce *qui est possible* et ce qui ne l'est pas. Si l'on se rend compte que des causes innombrables peuvent agir, et toutes selon quelque

loi, on comprend qu'il ne saurait être question que ces lois régissent le monde. Il y a des lois pour tout ; tout dans le monde tend à se réaliser et toujours selon quelque loi. Les mêmes lois peuvent présider à des constructions essentiellement différentes. Elles sont bonnes à tout faire, elles sont prêtes à s'appliquer à tout ce qui est possible et c'est pourquoi elles ne sauraient régir ce qui est réel.

Un ingénieur devra calculer ses machines d'après elles et il ne sera jamais déçu s'il a prudemment opéré : il réalisera une construction extra-naturelle, dans laquelle il aura lui-même prévu l'enchaînement des causes les unes aux autres, grâce à la connaissance qu'il a des possibilités que présentent les phénomènes qu'il met en œuvre et qui sont exprimées par des lois.

La science donne des vues abstraites, théoriques ; elle est la *théorie des choses*, exactement comme l'arithmétique est la théorie des chiffres. Les lois mathématiques président à toute utilisation des nombres, mais n'en régissent aucune. Les lois arithmétiques régissent-elles les opérations qui figurent sur un livre de compte ? Évidemment non. Sous peine d'être fausses, ces opérations doivent être conformes à ces lois, mais ces lois générales, impersonnelles, ne règlent nullement la réalité des comptes. La même loi présidera à la fortune ou à la ruine d'un négociant.

* * *

6. La science elle-même, sur bien des points, a dû reconnaître que les lois n'atteignaient pas la mouvante réalité. Lorsque la recherche scientifique a été contrainte de sortir des généralités et s'est trouvée en présence de données réelles dont l'abstraction n'était guère possible, elle a été obligée d'abandonner l'idée d'une loi universelle : le particulier a résisté à la légalité.

Mais la science ne devait pas désarmer pour cela ; elle a tenté de ramener le particulier indirectement

au général par un artifice nouveau : la probabilité basée sur la statistique. La statistique permet de concilier la particularité du fait naturel et la généralité de la loi.

Constatons tout d'abord que la loi statistique abandonne de propos délibéré la direction individuelle des phénomènes ; par là même elle renonce à atteindre le détail de la réalité.

Les mêmes objections que soulèvent les lois algébriques se retrouvent pour les lois statistiques. La réalité sera théoriquement conforme à ces lois, mais pratiquement ne pourra être réduite à ces lois ; la probabilité qu'elles expriment n'est que théorique. Comme toutes les lois, et plus indirectement qu'aucune, elles n'atteignent que la possibilité des choses. Supposons que nous désirions nous livrer à une étude statistique sur la composition des mots. Nous verrons que les lettres sont réparties dans les textes selon des proportions statistiquement définies. Nous pourrions formuler des lois qui, si elles sont judicieusement établies, ne tomberont pas à faux et permettront peut-être des considérations théoriques intéressantes.

Mais aucune loi de ce genre ne régira jamais le plus mauvais écrit.

* * *

7. Ne pas atteindre la réalité donnée du monde n'enlève pas à la science toute valeur ; la science, si théorique soit-elle, n'est pas un jeu vain de l'esprit. Mais elle est une création humaine. Elle nous aide à comprendre comment les phénomènes apparaissent ; elle nous apprend à observer ce qui se passe et à en connaître les conditions. En nous faisant la théorie des choses, elle nous permet de les reproduire et de les combiner artificiellement ; elle nous dit en un mot ce qui est possible et dans quelle mesure c'est possible.

Or n'est-ce pas là ce qui importe le plus à la connaissance humaine? Sans doute le problème de l'être se posera toujours au philosophe et au métaphysicien : la science n'a rien à leur dire ; c'est à l'ingénieur, à l'inventeur qu'elle parle. Ils ont besoin de la théorie, car ils ne se proposent pas de créer des mondes, mais des machines. Pour cela il n'est besoin que de connaître les possibilités des choses : l'homme d'art se charge de les mettre en œuvre et les lois s'appliqueront immanquablement, puisqu'elles expriment le possible. Avec les lois naturelles on peut construire des machines ; mais on peut également penser qu'elles peuvent exprimer et présider au fonctionnement d'autant de mondes que l'imagination en voudrait concevoir, tous différents les uns des autres, tous uniques, bien que répondants aux mêmes lois. C'est bien que les lois ne régissent pas le monde : le monde est une réalité historique qu'aucune formule ne peut exprimer adéquatement.

En pénétrant le sens réel des lois naturelles, nous comprenons les raisons précises pour lesquelles la connaissance scientifique répudie le surnaturel.

Le surnaturel ne saurait trouver place dans une construction théorique fondée sur les postulats de causalité. S'il existe dans la réalité, la science ne saurait homologuer ses manifestations, parce que ses manifestations ne sont pas des fonctions naturelles, les seules que la science peut et doit connaître. Si la science faisait entrer le surnaturel dans ses considérations théoriques, elle stériliserait son effort de construction. Le surnaturel n'apparaît qu'au delà de la recherche scientifique, dans la région où les phénomènes naturels impliquent une qualification qui les fait ce qu'ils sont réellement.

C'est dans l'ordre naturel lui-même que cette qualification se réalise ; c'est pourquoi elle répond à l'ordre théorique de la science. En sorte que le monde peut être vu sous deux aspects fort différents : l'un théorique, qui montre l'ordre proprement scien-

tifique, l'ordre légal, l'ordre du possible ; l'autre philosophique, qui montre l'ordre surnaturel, historique et proprement réel.

Mais ces considérations nous amènent à conclure que si les phénomènes sont dans les relations de cause à effet qui rendent impossible ce qui ne serait pas conforme à certaines conditions légales, si la loi exprime la possibilité des choses, le caprice, l'arbitraire n'existent pas dans la nature.

D'autre part, les séries causales qui composent la réalité ne sont pas conditionnées par elles-mêmes, ni conditionnées par la Nécessité, ni par le Hasard, ce qui ne signifie proprement rien. S'il est permis de parler ainsi théoriquement, il est interdit de réduire la réalité à ces considérations-là. Les phénomènes sont, conformément aux lois qui en expriment la possibilité, régis par une puissance surnaturelle qui exprime les conditions de leur réalité.

L'activité humaine ne relève pas d'autres considérations ; sans cesse l'homme, par son action libre, conditionne les séries de phénomènes conformément aux lois naturelles. Il est inouï de penser que le philosophe puisse à la fois soutenir que le monde est déterminé par des lois et qu'il peut y insérer sa propre volonté ; que chaque événement porte en soi sa raison suffisante et qu'il peut les modifier à son gré. L'homme peut créer des séries nouvelles : il peut modifier l'ordre naturel : c'est un fait. La logique ne demande rien de plus pour qu'il soit prouvé que le monde n'est pas déterminé et que les lois ne *régissent* rien du tout.

Sans doute on ne saurait admettre une liberté qui ne serait qu'un fantaisiste miracle : la liberté que l'homme réclame n'est pas une possibilité d'agir malgré les lois naturelles, mais la puissance d'y insérer des ordres nouveaux sous les conditions des lois existantes : « Une puissance fantaisiste, capable de tout, susceptible d'imposer les plus invraisemblables caprices, n'est en rien conforme à l'idéal que réclame

la conscience humaine, et de plus elle est inconcevable pour la raison » (H. L. : *Le déterminisme des lois de la nature et la réalité*. Montpellier, 1930).

« Toute action consciente exige un ordre établi ; pour réaliser des fins, il faut des moyens ; ces moyens l'homme les trouve dans le milieu même où il agit. Si ce milieu est anarchique, changeant, sans ordre ni raison, si c'est un monde de fantaisie, il sera impossible à un agent de calculer, de combiner ses actes en vue de la réalisation du projet conçu. Étant impuissant à prévoir, il sera impuissant à agir » (*Ibid.*).

L'ordre naturel est donc indispensable ; mais il ne saurait être déterminant. Admettre la liaison causale nécessaire des phénomènes, c'est affirmer l'impossibilité d'intervenir dans l'ordre naturel. Or nul ne peut contester que l'homme ne soit à même d'intervenir dans le déterminisme des choses, au moins dans une certaine mesure, pour en modifier les cours. Le savant lui-même qui pose l'universelle nécessité ne se fait pas faute de faire des expériences. Or, en pratiquant l'expérimentation, il crée des déterminismes qu'il est difficile de concilier avec la nécessité naturelle. Il est inutile d'insister davantage. Qu'il nous suffise en terminant l'étude de la valeur de la connaissance scientifique et de la portée des lois naturelles, de constater que si l'homme peut agir dans le monde, il ne saurait refuser à Dieu la possibilité d'en faire au moins autant.

Si d'autre part le monde ne peut être épuisé par la connaissance scientifique, c'est précisément parce que les relations scientifiques sont théoriques et que la réalité exige une puissance surnaturelle qui la conditionne : le monde est la réalisation, dans des cadres naturels, des volontés de Dieu. Le surnaturel n'existe pas dans la théorie scientifique : il n'existe que dans la réalité. Il n'existe pas *contre* les lois naturelles, il existe *à travers* elles : c'est le surnaturel qui anime le naturel et qui en rend raison.

La question se pose maintenant de savoir quelle est l'activité du surnaturel dans l'ordre naturel. Nous en arrivons à la question religieuse qui s'est malencontreusement d'ailleurs cristallisée autour de la notion de miracle. Qu'est-ce que le miracle dans le monde naturel?

* * *

8. *Le miracle.* — Le miracle a toujours été considéré par la pensée religieuse comme le sceau du surnaturel. La canonisation d'un saint exige un miracle ; Jésus lui-même, qui s'est défendu d'être un thaumaturge, a accrédité sa mission surnaturelle par ses miracles.

Si nous demandons au premier venu ce qu'il appelle un miracle, il répondra : le miracle est un événement extraordinaire qui arrive tout d'un coup, sans raison, un événement qui contredit la manière habituelle dont les choses se passent, et il ajoutera vraisemblablement que c'est là une notion des siècles révolus, car on sait aujourd'hui que le miracle est impossible.

Si nous posons aux chrétiens actuels la même question, ce sont les mêmes réponses que nous obtiendrons. L'un conclura que Dieu pouvant tout, peut faire pousser les arbres les racines en l'air ; tandis que l'autre se rangeant à l'opinion commune reconnaîtra que le miracle n'existe pas.

Toutes ces vues sont également fausses. Celui pour qui le miracle est un capricieux prodige, s'il n'est poussé par un besoin apologétique à sauvegarder cette inutilité, a raison de la rejeter. Celui qui soutient que Dieu peut faire, s'il le veut, ces capricieux prodiges, a également raison, mais il serait bien en peine pour montrer que Dieu puisse songer à vouloir d'inutiles et stériles contradictions. Vouloir que Dieu puisse se rire de l'ordre naturel pour une action naturelle, c'est compromettre gravement la cause de Dieu. Le surnaturel devient une négation du naturel.

Nier le miracle, c'est compromettre plus encore la cause de Dieu : on ne peut sauvegarder la religion sans le surnaturel, ni le surnaturel sans le miracle. Le miracle étant la manifestation du surnaturel, sans le miracle Dieu ne peut agir dans le monde. Il peut être le créateur des choses à l'origine des temps, le savant horloger du monde, mais une fois les choses créées, il est un créateur en retraite. Si le miracle, c'est-à-dire l'action directe de Dieu dans le monde, n'est pas possible, la prière devient une pieuse illusion.

Il est impossible de sortir de ces impasses aussi longtemps qu'on n'a pas dissipé l'illusion que nous avons reconnue tout à l'heure, l'illusion que les lois naturelles se suffisant à elles-mêmes *régissent* le monde. Il est regrettable que la plupart des croyants, sans soucis des conséquences désastreuses et des contradictions désolantes qui en découlent, s'obstinent à décréter que le miracle n'a de sens que comme violation des lois naturelles. Cette attitude à des raisons qu'il faut étudier pour rendre à chaque mot ou à chaque idée le sens qu'il convient de leur attribuer.

A première vue, il semble désirable que la divinité se manifeste avec fracas, avec éclat. On conçoit mal un Dieu besognant dans l'ombre ; si le bras de l'Éternel agit, c'est avec des foudres, des événements sensationnels, des prodiges... Ce sont là des conceptions tout-à-fait arbitraires ; la toute-puissance de Dieu est-elle incompatible avec une action concertée, réfléchie, ordonnée ? Il ne faut pas confondre la toute-puissance avec le caprice, l'arbitraire. L'apologétique n'a que trop contribué à enraciner dans la pensée ces conceptions erronées : c'est une grave erreur de vouloir prouver le surnaturel par une qualification de contre-naturel.

Certains espèrent échapper aux difficultés du problème en proclamant que le miracle ne contredit en rien aux lois naturelles, mais qu'il se passe dans un autre domaine, sur un autre plan que celui où

jouent ces lois. Mais une telle explication ne saurait suffire. Si l'événement miraculeux est un événement naturel, c'est bien dans la nature qu'il se réalise. Dès lors, ou bien il se réalise naturellement, conformément à des lois connues ou connaissables ; ou bien il se réalise arbitrairement, indépendamment des lois naturelles sinon contre elles. Il y a autant de difficultés à reconnaître l'exception aux lois naturelles que leur violation, car tout événement naturel répond à des lois ; si un événement naturel se dispense de la loi, c'est exactement comme s'il la violait.

Le surnaturel n'est possible et réel, que si l'ordre naturel n'est pas déterminé en soi. Le miracle, action surnaturelle dans l'ordre naturel, exprime alors la direction, la qualification, la réalité au sens profond des choses. Si le monde est l'expression à travers les lois naturelles et par elles, des volontés divines, s'il nous est loisible d'attribuer à Dieu le conditionnement de toute série que le savant ne peut attribuer qu'au hasard ou à la nécessité, le miracle devient intelligible et nous pouvons contempler sans cesse Dieu à l'œuvre dans le monde, dans la nature, dans la vie, dans les cœurs.

Le miracle, s'il est une action dans l'ordre naturel, ne peut rester en dehors de l'ordre naturel. Il s'y insère, s'y greffe exactement comme l'action humaine se combine avec l'ordre naturel. Ni le miracle activité de Dieu, ni l'action humaine ne peuvent demeurer en marge de l'ordre naturel. Si les lois naturelles ne régissent pas le monde et laissent à Dieu, — et partiellement à l'homme, — toute latitude pour ordonner la nature, par contre elles expriment nettement ce qui est possible : cela seul peut être, qui est conforme aux lois.

Nous en venons ainsi à cette conclusion que toute action de Dieu dans la nature est conforme aux lois naturelles. C'est dans les cadres de l'ordre naturel que Dieu agit. Craindrait-on que Dieu fût limité par l'ordre naturel, par les lois ? L'ordre du possible ne

limite nullement Dieu et ne saurait le limiter. Les lois sont des outils : l'outil limite-t-il l'activité de l'artisan, quand il est parfait et parfaitement adapté?

Quand Dieu agit, c'est dans le possible qu'expriment les lois et non contre le possible qu'il agit. Veut-on que tout soit possible à Dieu? Mais il ne saurait en être autrement, puisque, connaissant toutes les lois, il connaît aussi tous les possibles. En dehors des lois (de la totalité des lois et non pas en dehors de la science plus ou moins fragmentaire, plus ou moins approximative de l'homme), en dehors des lois naturelles, il ne reste que la contradiction, l'inepte, le stupide qui porte en soi-même sa négation. Dieu n'a nullement à pénétrer dans ce néant ; les lois expriment tout le possible : tout est possible à Dieu dans l'ordre naturel.

* * *

9. De là découle nettement que toute action de Dieu dans la nature est explicable parce qu'elle n'est pas une fantaisie arbitraire, mais une réalité naturelle. Il sera toujours possible de reconnaître les lois par lesquelles un miracle s'est opéré dans l'ordre naturel ; on pourra toujours retrouver l'outil dont Dieu s'est servi pour agir dans le monde. Le miracle sera toujours conforme à l'ordre théorique des choses : il sera toujours *théoriquement* explicable. Sa cause, son origine sont surnaturelles ; sa réalisation relève de l'ordre naturel : tout miracle est conforme aux lois de la nature.

Dieu gouverne le monde. Ses volontés l'animent et le créent ; les lois naturelles expriment des volontés de Dieu. L'action de Dieu dans le monde, l'intervention du surnaturel dans l'ordre des choses, voilà le miracle au sens religieux du mot. Mais pour sauvegarder le sens proprement religieux du miracle, il faut lui refuser son sens vulgaire.

Qu'est-ce qui fait la valeur religieuse du miracle, la seule qui nous préoccupe? Est-ce d'être fantastique,

incompréhensible, ahurissant, voire même choquant? — Nul ne saurait le soutenir et tout le monde tombera d'accord pour affirmer que la valeur du miracle tient uniquement à ce qu'il est une manifestation divine. C'est dans ce sens-là que le miracle, intervention normale et incessante de Dieu, est le sceau dans le monde du surnaturel.

Cependant il paraîtra toujours au croyant qu'un miracle qui n'est pas incompréhensible n'est pas un miracle. Combien de fois a-t-on entendu dire que si l'on expliquait un miracle, ce n'était plus un miracle. On croit être devant une vérité d'évidence ; on est en réalité devant une fausse interprétation du miracle.

Ce que j'ai exposé au début de cette étude me dispense de montrer que l'explicable n'est pas l'expliqué et qu'on ne saurait rejeter le miracle pour la seule raison qu'on ne le comprend pas. Mais, si un miracle *n'ait* l'ordre naturel et revêtait le caractère d'une incompréhensible contradiction, il faudrait admettre ou bien qu'on l'a mal interprété ou bien qu'il n'est pas. Nous ne pouvons absolument pas comprendre les gens qui traitent de blasphémateurs les savants qui cherchent une explication satisfaisante des miracles connus, des miracles bibliques par exemple. Loin de diminuer la valeur du miracle, ils établissent au contraire la réalité de l'action de Dieu dans le monde, son intervention dans l'ordre naturel en vue d'obtenir une fin voulue de lui.

Prenons des exemples par lesquels nous n'entendons pas épuiser la question des miracles particuliers, mais seulement exprimer notre pensée. Les dix plaies d'Égypte sont une série de miracles ; est-il besoin pour leur donner leur pleine valeur miraculeuse que les grenouilles, les poux, les mouches venimeuses, les sauterelles, ne soient pas issues par une génération normale des grenouilles du Nil, des poux des Égyptiens et des mouches venimeuses dont les espèces existaient normalement. Est-il nécessaire pour le

même objet que la mortalité du bétail et des enfants et les ulcères n'aient rien de commun avec une épidémie de nature microbienne? Si la manne du désert vient à être reconnue un produit naturel, le miracle sera-t-il sans valeur? Dieu n'a-t-il pas cependant nourri son peuple? Le passage de la Mer Rouge par les Hébreux ne perd rien de son caractère miraculeux du fait que Dieu s'est servi de forces naturelles pour le réaliser; il ne nous est pas dit ici que quelque ange tint la muraille liquide en respect, mais que l'Éternel refoula la mer par un vent d'Orient (Ex. 15 : 21); les Hébreux passèrent et les Égyptiens furent noyés.

Il est de nombreux passages où les événements ne sont pas relatés avec autant de précisions. L'écrivain sacré ne s'est jamais posé les questions que notre mentalité moderne nous amène à poser. Les récits bibliques n'ont que faire des précisions scientifiques dont nous sommes assoiffés; ils rendent témoignage à la puissance de Dieu, et comme Dieu fit bien des choses auxquelles on ne comprenait rien, il est bien naturel que les récits soient incompréhensibles d'un point de vue qui était bien en dehors des préoccupations des écrivains sacrés. Il ne faut pas nier un miracle parce qu'il est raconté selon des conceptions qui ne sont pas les nôtres. A ce compte-là nous pourrions nier que Descartes eût de l'esprit parce que l'intelligence n'est pas dans la glande pinéale, ou du cœur parce que les esprits animaux sont une fable.

La première plaie d'Égypte nous donne un exemple de l'imprécision scientifique des récits: l'eau du fleuve est changée en sang. Peut-être fut-ce une prolifération particulière d'algues rouges qui colora l'eau... Le miracle ne serait-il pas le même si l'eau fut colorée en rouge par des thalles au lieu de l'être par des globules? L'écrivain ne dit pas qu'il a vérifié la nature du liquide au microscope: la question n'est pas là.

* *

10. On n'est pas en droit de conclure que le miracle ne signifie plus rien si l'on déclare le miracle conforme à l'ordre naturel convenablement compris. Le miracle est l'action de Dieu : est miraculeux tout ce dont le déterminisme remonte à Dieu ; ce n'est pourtant pas rien. Dieu agit dans le monde et c'est pour obtenir des fins précises, pour réaliser sa volonté qu'il agit. Dieu se soucie assez peu de nous étonner ou de nous imposer, par la surprise, le respect ou l'amour. Il agit parce qu'il est Dieu, et le miracle, théoriquement toujours explicable, demeure une action voulue de Dieu.

La valeur du miracle n'est pas en soi-même. Ce n'est pas parce qu'il violentera la nature qu'un miracle aura de la valeur, mais parce qu'il réalisera la volonté divine. Souvent le miracle n'a aucun intérêt en soi, sinon son opportunité ; il est un événement naturel qui n'a rien de sensationnel, sinon qu'il arrive au moment connu par Dieu, sur son ordre direct. Jésus calmant la tempête : toutes les tempêtes se calment... mais non au moment opportun ; Jésus maudissant le figuier : tous les figuiers sèchent à un moment où à l'autre, mais non pas toujours par suite d'une malédiction.

Mais il serait erroné de voir dans les miracles de simples coïncidences fortuites ; c'est un point de vue qui n'a pas à être discuté. Il est toujours permis de dire que les choses arrivent par hasard, mais nul ne saurait le prouver. Ce problème-là, tous les croyants le savent, ne se résoud pas dialectiquement ; lorsque l'homme a été l'objet, dans certaines circonstances de sa vie, d'un certain nombre de ces « coïncidences », il sait quel est le nom ineffable qu'il faut donner à cette puissance que d'aucuns appellent bêtement la chance ou le hasard : la Providence.

Si le miracle est toujours explicable théoriquement, toujours conforme à l'ordre naturel, cela ne veut pas

dire qu'il puisse être toujours expliqué et qu'on soit en droit de répudier un miracle de source sûre aussi longtemps qu'il n'est pas expliqué. Il est des miracles dont nous ne pouvons pas saisir le sens, soit qu'ils nous dépassent, soit qu'ils soient racontés avec des précisions insuffisantes. Il est un domaine encore fort inexploré et dans lequel l'action de Dieu se manifeste souvent envers ses créatures : c'est le domaine moral. Il est des forces spirituelles, non celles qu'invoquent des sciences occultes, mais celles dont vivent les hommes à leur insu même, dont les possibilités dans l'ordre naturel nous sont tout à fait inconnues.

Tout ceci nous montre avec quelle réserve nous devons user de notre jugement à l'égard des miracles. Le miracle ne saurait être une violation des lois de la nature, mais il n'a pas besoin de consulter nos manuels de science pour s'accomplir. Les miracles de la Bible sont hors de doute, à condition de ne pas les prendre pour un enseignement contre-nature et de les comprendre dans leur signification religieuse.

* * *

II. La notion de miracle qu'on a exposée ici est la seule qui puisse donner une satisfaction complète à la conscience religieuse. Le miracle-prodige est insoutenable théoriquement ; il l'est aussi pratiquement et spécialement pour le croyant... Cependant cette interprétation proprement religieuse du miracle ne saurait satisfaire au premier abord. Si le miracle est l'action surnaturelle de Dieu dans la nature, objectera-t-on, le miracle est universel, constant, ordinaire. Sans doute Dieu dirige le monde, mais le miracle ne saurait être perpétuel sans cesser d'être le miracle. Le miracle doit être une exception sensationnelle ; il faut qu'il soit imprévu, imprévisible et surtout étonnant et inexplicable. Le miracle dans l'esprit de plusieurs est assimilé au prodige.

Une telle objection, loin de porter contre notre

thèse, met en relief sa singulière valeur; elle condamne, d'un point de vue religieux, le miracle-prodige et non le miracle naturel qu'elle vise. Il suffit de retourner l'argumentation pour trouver une formelle contradiction dans la pensée religieuse courante : pour que le miracle soit un miracle prodige, un « vrai miracle » comme on dit parfois, il faut évidemment que le monde soit enchaîné par un rigoureux déterminisme qui ne souffre pas d'exceptions et qui ait sa raison en soi-même. C'est dans la mesure où le monde aura un ordre précis et qu'il ne fera jamais défaut à cet ordre, que le miracle pourra apparaître parfaitement « miraculeux ». Il est alors on ne peut plus exceptionnel, extraordinaire : qui dit miracle, dit par conséquent déterminisme naturel.

Cette manière de voir, si elle confère un éclat sensationnel à l'intervention miraculeuse de Dieu, *refuse au Créateur toute action normale*. Dieu est normalement absent du monde ; le monde se meut en dehors, indépendamment de lui. Sans doute il en est le Créateur, mais il n'a plus rien à y voir, sinon à y accomplir de temps à autre quelque sensationnelle et incompréhensible révolution pour se rappeler au bon souvenir de sa créature. C'est un propriétaire qui a quitté ses terres et qui revient de loin en loin jeter un coup d'œil et faire quelques observations pour marquer son passage.

Ce Dieu est impropre à la conscience religieuse ; la vie religieuse se trouve dépouillée de toute communion au divin ; que devient la prière ? Sans doute il est loisible au propriétaire de venir souvent faire son tour ; Dieu peut user du miracle quand il veut. Mais qui ne voit pas que si Dieu use du miracle de façon fréquente, on en revient à un miracle ordinaire, fréquent, courant. Le miracle qui est l'intervention efficace de Dieu a besoin d'être habituel, quotidien, incessant. Pour cela il ne faut pas que le monde soit déterminé et *le miracle, dans la mesure même où il est religieux, n'est pas prodigieux*. Le miracle, c'est

Dieu agissant dans la création pour y poursuivre et y parachever son œuvre.

Dès lors le miracle revient près de nous ; il entre à nouveau dans nos vies quotidiennes dont nous l'avions chassé. Désormais il nous devient possible de reconnaître sans arrière-pensée l'activité de Dieu dans le monde et de contempler sa divine providence et son œuvre créatrice. Le miracle ? Mais il est à chaque pas de la vie du croyant et si celui-ci ne sait plus le voir, c'est que, tel les compatriotes de Jésus, il demande des prodiges. On ne peut qu'avoir pitié des croyants résignés qui proclament que l'ère des miracles est close : ce ne sont pas les miracles qui sont taris, mais notre foi. S'il y avait des miracles autrefois, c'est qu'on les savait reconnaître tout simplement, sans y vouloir trouver des prodiges de charlatan.



12. Une dernière objection peut s'élever du côté de l'apologétique : le miracle qui n'est pas prodigieux ne prouve plus rien, car il ne s'impose qu'à la conscience religieuse et ne force pas l'incrédule.

Cette objection est parfaitement juste. Seulement il est temps de s'aviser que les choses de Dieu ne se prouvent pas aux incrédules et que le miracle n'a rien à prouver du tout. Contrairement à l'opinion courante on doit déclarer que seul le surnaturel cru et vécu peut prouver le miracle et jamais le contraire ; on ne prouve pas le surnaturel et surtout pas en étonnant par d'incompréhensibles manifestations. Le surnaturel demeure en dehors des atteintes de la raison pure ; le miracle ne tient pas sa valeur d'une surprise, voire d'une confusion de l'intelligence, mais de ce qu'il manifeste l'activité divine dans le monde et dans les vies humaines.

Si notre conception du miracle renonce à prouver le surnaturel, elle a cet intérêt unique d'être absolument conciliable avec les exigences de la pensée

scientifique, parce qu'elle pose à la fois le respect des lois naturelles et la limitation de leur portée.

Enfin le miracle convenablement interprété, sauvegarde le *caractère purement spirituel du surnaturel*. Le surnaturel est l'ordre divin spirituel ; on ne saurait recevoir un surnaturel qui nie l'ordre naturel, mais seulement un surnaturel qui domine l'ordre naturel. Par là toute prétention magique ou superstitieuse se trouve écartée. Il y a entre le miracle et l'acte magique, la différence que l'un respecte l'ordre naturel et l'autre non ; il y a entre la croyance au surnaturel et la superstition, la différence que l'une croit à la puissance de Dieu pour agir dans le monde selon l'ordre naturel, tandis que l'autre croit à la possibilité d'actions déraisonnables, contre-naturelles, fantaisistes.

Tout ce qui sort des cadres théoriques de l'ordre naturel sort du possible ; le magisme et les superstitions ne relèvent d'aucun surnaturel : ce sont purement et simplement des grossièretés scientifiques.

L'ordre surnaturel procède immédiatement et directement de Dieu et de Dieu seul... La puissance de Dieu est absolue et parfaite ; Dieu peut faire ce qu'il veut, mais quoiqu'il fasse dans le monde, il agira de façon intelligible pour l'homme, parce qu'il a donné à l'homme un moyen de comprendre son action.

Cette puissance surnaturelle de Dieu est le fond de toute réalité ; c'est elle qui anime le monde et le fait être ce qu'il est. Elle n'agit pas de façon désordonnée, dans le néant de la contradiction et de l'impossible, mais dans le possible : Dieu fait œuvre de vie et non de néant. Son action, extraordinaire ou ordinaire, constitue le miracle qui n'est qu'une forme de l'activité providentielle.

La valeur de l'action divine ne tient pas à ce qu'elle est irraisonnable et incompréhensible, mais à ce qu'elle est une volonté créatrice et salvatrice. L'action de Dieu est d'ordre religieux ; elle ne saurait s'expli-

quer autrement que par le surnaturel dont on ne peut se passer pour comprendre la réalité du monde.

Mais cette action est conforme au canon des lois de la nature, parce que ces lois expriment les conditions de la réalité. Ce qui sort de ces conditions n'est pas réel ; l'arbitraire et le magique sont nettement hors la loi divine, parce que la loi divine, qui est l'ordre surnaturel, ne renie pas la réalité qui procède de lui.

On obtient ainsi une notion parfaitement pure et profondément religieuse du surnaturel et une distinction parfaite du surnaturel religieux et des pensées humaines qui s'imaginent, par des inventions extraordinaires, atteindre au surnaturel.

Dieu demeure intégralement et sans limitation le créateur vivant et laborieux du monde, le père qui veille sur son enfant, le Dieu puissant et bon, plein d'amour et de sollicitude effective.

Henry LEENHARDT.
